

Compte-rendu CAPL du 18/12/2014 : Mutations au 01/03/2015**Un mouvement squelettique !**

Comment qualifier au vu des chiffres ce mouvement complémentaire de mutations autrement !

Les services sont à l'os, les mutations aussi !

- Cadre A : 1 seul mouvement
- Cadre B : 0 mouvement car pas d'arrivée, ni de départ pour la Moselle au 01/03/2015
- Cadre C : 8 mouvements

FO dans ses propos liminaires a rappelé ses revendications :

- ✓ 2 véritables mouvements de mutation par an.
- ✓ Le comblement de toutes les vacances d'emplois
- ✓ Le respect de la règle de l'ancienneté administrative.
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois, frein aux mutations
- ✓ L'arrêt des fermetures de sites et de postes qui impactent directement les agents dans leur droit à mutation

Les effectifs en Moselle à la date du 01/12/2014 selon les documents donnés par l'administration :**Cadre A****+4,5 A en Moselle**

Postes vacants à l'issue du mouvement :

- 1 vacance : Direction METZ
- 1 vacance : Pôle CE METZ
- 2 vacances : Pôle CE ST-AVOLD

Cadre C

FO-DGIP a dénoncé le mouvement national C qui affiche 1216 emplois C restés vacants.
Cette situation a pour conséquence en Moselle :

- 18,2 C gestion des comptes publics

- 12,3 C fiscalité

soit un déficit global de -30,5 agents C en Moselle

Cadre B

En l'absence de mouvement B, les éléments actualisés chiffrés nous seront transmis ultérieurement par le service RH (**Pour mémoire -22,8 B en Moselle au 01/09/2014**)

Tout ceci bien entendu avant le nouveau passage à la moulinette des emplois à l'ordre du jour du 1^{er} CTL (Comité Technique Local) du 8 janvier 2015 !
2015 on le voit s'annonce déjà sous les meilleurs auspices !

A noter : La campagne de MUTATIONS 2015 vient de s'ouvrir le 18/12/2014 avec la date limite de dépôt des demandes fixée au 21 janvier 2015.

Pour toutes vos questions MUTATIONS vous pouvez contacter les élus FO-DGFIP

Au verso la liste nominative des agents mutés